



**FO ÉNERGIE ET MINES**  
60 rue Vergniaud  
75013 Paris  
Tel. : 01 44 16 86 20

Paris, le 10 février 2020,

Madame GOUBET-MILHAUD, Présidente de l'UFE  
Monsieur MARTIN, Président de l'UNEMIG

## **Objet : Lettre ouverte aux employeurs de la branche**

FO Énergie et Mines prend l'initiative de vous adresser cette lettre ouverte pour vous interpeller sur la situation sociale de notre branche professionnelle. Une copie en sera adressée aux deux grands groupes de notre branche, EDF et Engie.

C'est pour notre Fédération l'occasion de dénoncer plusieurs contre-vérités et de se faire le porte-parole des revendications de nos adhérents et plus largement d'une grande partie des personnels.

Comme dans l'ensemble de notre pays, les salariés de notre branche professionnelle sont dans l'action depuis maintenant début décembre contre la mise en place du système universel de retraites et d'un régime par points, c'est-à-dire la disparition de notre régime de retraite, partie majeure de notre Statut.

La durée de ce mouvement et la force qu'il représente dans nos industries en font d'ores et déjà le conflit le plus long de notre histoire sociale. Face à cela, le Gouvernement a choisi de rester « droit dans ses bottes » et a tenté en vain de décrédibiliser ce mouvement. En vain, car ce mouvement reste soutenu par la population qui réclame majoritairement son retrait en dépit du bourrage de crâne de la presse bien-pensante.

Face à cet échec, le Gouvernement a choisi la voie de l'épreuve de force, en donnant consigne aux directions des entreprises de porter plainte contre certaines actions dont il porte seul la responsabilité du fait de son entêtement.

Pourtant, la volonté des gaziers et électriciens de rendre visibles leurs actions – tout en respectant évidemment la sécurité des personnes et des biens – est totalement légitime.

L'affichage du Gouvernement au nom de la continuité du service public a bon dos et ne trompera que ceux qui veulent bien l'être. Car qui cautionne les fermetures de sites dans nos entreprises, la délocalisation des centres d'appels dans des pays à bas coût comme à Engie, les projets de casse d'EDF avec le projet Hercule ou de privatisation totale d'Engie permise par la loi Pacte, la fermeture absurde de Fessenheim dès cette année et de 12 autres réacteurs nucléaires d'ici 2035, celle des centrales à charbon, sauf exception, en 2022 ? Si ce n'est ce Gouvernement qui porte ainsi gravement atteinte à ce service public et à sa continuité.

En réalité, le Statut du personnel des IEG et le régime spécial de retraites sont la traduction sociale de ce service public. Et ce Gouvernement ne pourra se prévaloir durablement des principes de continuité de service public s'il met en cause la contrepartie sociale qu'est le Statut !

C'est sans doute parce qu'il est conscient de cette situation qu'une campagne savamment orchestrée laisse entendre que les syndicats des IEG « négocieraient » la fin du régime spécial de retraites. Cela est faux en tout cas en ce qui concerne FO. Chacun a d'ailleurs vu la conception que ce Gouvernement avait de la démocratie sociale et ne doit pas se faire d'illusions en termes de marges de manœuvre réelles.

Il n'a d'ailleurs pas plus de considération pour la démocratie parlementaire puisque son projet de loi renvoie ses modalités d'application à 29 ordonnances, lesquelles seront élaborées en dehors du Parlement, un record !



Élément supplémentaire, le Conseil d'État lui-même, organisme qu'on ne peut suspecter d'être proche de FO, a rendu récemment un avis extrêmement sévère sur le contenu de ce projet de loi, ce qui est une démarche inédite.

C'est donc bien un texte pris par un Gouvernement totalement isolé qui prétend détruire notre contrat social !

Dans ce contexte, FO utilisera toutes les possibilités contre ce projet de loi : mobilisations, interpellations des parlementaires voire des recours juridiques si cela est possible.

Mais parallèlement, nous refusons de faire la politique de la chaise vide et entendons continuer à utiliser tous les lieux pour faire valoir nos revendications sur ce sujet majeur pour les salariés.

Au-delà de cette question centrale, notre branche professionnelle rencontre des difficultés importantes et interroge sur ce que recherchent exactement les employeurs.

L'échec régulier des négociations salariales sur la fixation du Salaire National de Base en est une illustration flagrante. Peut-on se satisfaire que ce sujet important pour les salariés se résume année après année à une simple recommandation patronale ?

La volonté de prévoir des reclassements hors de la branche des IEG, au travers de la situation de Gazel Énergie (ex UNIPER), en est un second exemple qui s'inscrit dans une vision inacceptable pour FO de dissolution progressive de notre branche à statut.

Les perspectives d'une modification des règles de rémunération issues de la convention de 1982, qui pourraient donner plus de liberté aux entreprises et supprimer des garanties telles que l'ancienneté, tout en réduisant les pas de NR, toutes choses inacceptables pour FO, en sont un troisième exemple.

Madame, Monsieur,

La Fédération FO de l'Énergie et des Mines a toujours été un acteur majeur du progrès social dans notre secteur professionnel. Mais nous vous alertons sur la dégradation du climat social et sur la colère dans nos industries face à ces attaques contre notre contrat de travail, mais aussi contre nos entreprises (projet Hercule, loi Pacte...) et les valeurs de service public.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur les Présidents, en l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Délégué de Branche FO Énergie et Mines,  
Étienne VIANSSON PONTE